

VINGT-QUATRE HEURES... VINGT-QUATRE HEURES... VINGT-QUATRE HEURES...

EN FRANCE

🕒 **Population carcérale** : Le nombre de détenus a atteint un nouveau record au 1^{er} décembre, avec 75 677 personnes incarcérées (contre 75 130 le mois précédent), dont 26,4 % prévenus, pour 61 359 places opérationnelles, soit une densité carcérale globale de 123,3 %, selon des chiffres publiés par le ministère de la Justice. Dans les maisons d'arrêt, le taux d'occupation atteint 148,5 %. En raison de cette surpopulation, 2748 détenus sont contraints de dormir sur un matelas posé à même le sol. Au total, 91 855 personnes étaient placées sous écrou dont 16 178 faisant l'objet d'un placement sous bracelet électronique ou d'un placement à l'extérieur.

🕒 **Féminicides** : Un total de 94 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2023, soit une baisse de 20 % après les 118 féminicides recensés l'année précédente, a confirmé hier la Chancellerie, une évolution "très loin d'être satisfaisant(e)", pour le garde des Sceaux Eric DUPOND-MORETTI. "Nous savons que lutter contre ce fléau prend du temps (...) mais l'engagement de la justice française pour endiguer les féminicides porte tout de même ses premiers fruits", a-t-il ajouté dans "Le Figaro". "On peut espérer que notre lutte sera encore plus efficace" avec le déploiement de "téléphones grave danger" et de "bracelets antirapprochement" supplémentaires, a par ailleurs souligné le ministre alors que, depuis lundi, chacun des 164 tribunaux et des 36 cours d'appel est doté d'un pôle spécialisé dans les violences intrafamiliales.

🕒 **Fonction publique territoriale** : Confrontées à de graves difficultés de recrutement, les collectivités locales pourront désormais promouvoir plus facilement certains agents (bibliothécaires territoriaux, directeurs de police municipale, professeurs territoriaux d'enseignement artistique ...), selon un décret publié jeudi au "Journal officiel" qui assouplit le mécanisme de contingentement.

🕒 **Crous / JO** : Le Conseil d'Etat a prononcé vendredi un non-lieu à statuer sur le pourvoi formé par le Crous Paris contre la décision prise en référé par le tribunal administratif de Paris de suspendre sa décision de limiter au 30 juin les baux d'occupation des logements étudiants afin d'accueillir le personnel nécessaire aux JO. Il a considéré que l'objet même du contentieux, à savoir le mail envoyé en mai aux étudiants, n'a plus d'effectivité depuis la campagne d'admission en résidence universitaire pour l'année 2023/2024 qui prévoit la fin des baux au 30 juin et la décision du conseil d'administration du Crous Paris en date du 6 novembre. Celle-ci garantit "le renouvellement du droit d'occupation des étudiants occupant un logement dans l'une des résidences qui seront mises à disposition pour les personnels de l'Etat participant à l'organisation et au bon déroulement" des JO et "leur accordera diverses aides pour pallier les conséquences d'un changement de logement et de résidence universitaire", a souligné le Conseil d'Etat.

🕒 **JOP / sécurité** : Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer prévoit de faire appel, sur la base du volontariat, à son personnel administratif pour différentes missions, notamment celle liée à la détection d'explosifs, lors des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

DANS LE MONDE

🕒 **Hamas** : Le numéro deux du Hamas Saleh al-AROURI a été tué avec ses gardes du corps dans une frappe israélienne qui a visé hier soir le bureau du Hamas dans la banlieue sud de la capitale libanaise, fief du Hezbollah pro-iranien. Peu auparavant, le chef du Hamas Ismaïl HANIYEH avait affirmé lors d'une allocution télévisée que les otages israéliens ne seraient libérés que selon les

"conditions fixées par la résistance", c'est-à-dire le Hamas, a déclaré hier son chef. M. HANIYEH a en outre annoncé que le Hamas, qui contrôle la bande de Gaza depuis 2007, était ouvert à la mise en place, à l'issue de la guerre, d'un seul gouvernement palestinien dans ce territoire et en Cisjordanie, siège de l'Autorité palestinienne de M. Mahmoud ABBAS. Il a aussi déclaré qu'"avec chaque jour qui passe, la résistance et sa confiance en la victoire se renforcent". "L'ennemi est promis à une déroute", a-t-il ajouté. "Cette agression prendra fin sous les coups de la résistance et la ténacité de notre peuple. L'occupant n'a d'autre choix que de se plier à la volonté de notre peuple", a-t-il insisté.

 **France / Niger** : L'ambassade de France au Niger, dont Paris avait annoncé la fermeture peu avant Noël, est officiellement close "jusqu'à nouvel ordre", a annoncé hier le ministère des Affaires étrangères. La fermeture d'une ambassade, mesure extrêmement rare, avait été décidée en parallèle au retrait des derniers soldats français déployés au Niger dans le cadre de la lutte antiterroriste, qui ont quitté le pays le 22 décembre. L'ambassadeur Sylvain ITTE a quitté le pays à l'automne dernier. "L'ambassade poursuivra ses activités depuis Paris. Elle maintiendra notamment un lien avec les ressortissants français présents sur place, et avec les ONG intervenant dans le secteur humanitaire, que nous continuons de financer", a précisé le Quai d'Orsay.

 **Corée du Sud** : Le chef de file de l'opposition sud-coréenne LEE Jae-myung, 59 ans, a été poignardé au cou hier alors qu'il s'entretenait avec des journalistes à Busan dans le sud-est de la Corée du Sud. Il a été hospitalisé en soins intensifs. Chef du Parti démocrate, M. LEE a perdu contre le conservateur et actuel président sud-coréen, YOON Suk Yeol, lors de l'élection présidentielle de 2022. Il est pressenti pour se présenter à nouveau à l'élection présidentielle en 2027, un scrutin pour lequel il fait figure d'adversaire de poids selon de récents sondages.

 **SCHAUERLE** : L'ancien ministre allemand de l'Intérieur Wolfgang SCHAUERLE, ancien président du groupe parlementaire CDU-CSU, est décédé le 26 décembre dernier, à 81 ans. Proche collaborateur, puis allié de l'ancien chancelier Helmut KOHL, il a permis une réunification pacifique de l'Allemagne, veillant à une transition calme et organisée à Berlin et dans les six Länder de l'Est, où stationnaient encore plus de 300 000 soldats soviétiques. Il fut le rédacteur du Traité d'unification de l'Allemagne en 1990, rappelle la Fondation Robert Schuman, que préside M. Jean-Dominique GIULIANI.

 **Ethiopie / Somalie** : Les autorités de la Somalie ont annoncé hier le rappel de leur ambassadeur en Ethiopie pour consultation au lendemain de l'annonce d'un accord entre l'Ethiopie et le Somaliland, une région séparatiste de Somalie. Le Premier ministre Hamza Abdi BARRE a également déclaré que la Somalie défendrait son territoire par "tous les moyens légaux possibles", à la suite de l'accord permettant à l'Ethiopie d'avoir un accès à la mer via un port situé sur le territoire du Somaliland. De son côté, l'Union européenne a insisté sur le respect de la souveraineté de la Somalie, "clé" de la paix dans la Corne de l'Afrique.



Une publication éditée par la Société Générale de Presse

3-5, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Tél. 01 40 15 17 89. Imp. par DupliPrint (Label Imprim'Vert) 95330 Domont



Directrice de la publication : **Marianne BÉRARD-QUÉLIN**, présidente de la Société Générale de Presse

Directeur de la rédaction : **Etienne LACOUR** - Adjoint au directeur de la rédaction : **Jean-Michel PIGNOUX**



Rédaction **politique** (redacpol@SGPresse.fr) : **Jean-Michel PIGNOUX**, rédacteur en chef et **Marie BEZOU**, rédactrice en chef adjointe

Rédaction **communication** (redacom@SGPresse.fr) : **Tanguy DEMANGE** et **Audrey VIALA**, rédactrice en chef adjointe

Rédaction **économique** (redaceco@SGPresse.fr) : **Claire AGENEAU**, rédactrice en chef et **Vincent GERSIN**, rédacteur en chef adjoint

L'édition imprimée peut différer de l'édition numérique qui est bouclée plus tardivement

Reproduction, même partielle, rigoureusement interdite sauf accords spéciaux